



**ACADÉMIE
D'AMIENS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dossier suivi par :

Philippe CAROSONE
Manuella VAN PRAËT

IA IPR SVT

philippe.carosone@ac-amiens.fr
manuella.van-praet@ac-amiens.fr

Secrétariat des IA-IPR
Tél. 03 22 82 39 70
Mél. ce.ipr@ac-amiens.fr

Rectorat de l'académie d'Amiens
20, boulevard d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE SVT

Amiens, le 12 septembre 2024,

Monsieur Philippe CAROSONE
Madame Manuella VAN PRAËT

Inspecteurs d'Académie-Inspecteurs Pédagogiques
Régionaux de Sciences de la Vie et de la Terre

à

Mesdames, Messieurs les Professeurs de Sciences de la
Vie et de la Terre

S/C de Madame, Monsieur le Chef d'établissement

Objet : Lettre de rentrée SVT 2024-2025

Sommaire :

Préambule commun à toutes les disciplines

Préambule spécifique SVT

Actualités

Les résultats au Baccalauréat

Le plan de formation en SVT

Les objectifs à viser pour inscrire les SVT dans la formation de futurs citoyens responsables, autonomes et réfléchis

Le rendez-vous de carrière, la visite d'accompagnement

Préambule commun à toutes les disciplines

Chères et chers professeurs,

La fin d'année scolaire 2023-2024 s'est achevée avec les épreuves du BTS, du baccalauréat et du DNB. L'ensemble des examens s'est bien déroulé et nous tenons à vous en remercier, toutes et tous. Certains d'entre vous découvrent peut-être en cette rentrée un nouvel établissement ou une nouvelle académie ; nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne intégration.

Au collège, cette rentrée scolaire voit la mise en œuvre des groupes de besoins en classes de 6ème et de 5ème en lettres et en mathématiques. L'accompagnement initié en fin d'année scolaire 2023-2024 sera poursuivi cette année dans le cadre de formations disciplinaires et de réunions d'équipes en établissement. Cette organisation pédagogique vise à mieux accompagner tous les élèves vers la réussite, quels que soient leur profil et leurs besoins. Elle doit permettre de travailler au renforcement de l'estime de soi et d'aider les élèves à consolider de manière durable leurs compétences, afin qu'ils puissent construire et vivre avec sérénité leur parcours.

En ce début d'année, les résultats aux évaluations nationales en collège et aux tests de positionnement de seconde sont précieux pour identifier le niveau de maîtrise de tous les élèves et ainsi déterminer les stratégies différenciées d'apprentissage à mettre en œuvre, notamment dans le cadre des groupes de besoins. Nous invitons les équipes pédagogiques quelle que soit la discipline à s'emparer de ces résultats.

De même, la réflexion collective sur les projets d'évaluation au lycée est à poursuivre, en mettant notamment en regard les résultats des élèves en cours d'année et les résultats aux épreuves terminales. Tous les lycées disposent désormais dès la rentrée scolaire de ces données.

L'évaluation au service des progrès des élèves est ainsi essentielle pour identifier leurs compétences et leurs besoins spécifiques, et permet une approche pédagogique personnalisée. Quel que soit le niveau de classe de l'élève, cette évaluation, mise en œuvre tout au long de l'année, est à penser pour favoriser un retour constructif, encourageant la réflexion sur les réussites et les erreurs. En intégrant des outils variés, elle soutient l'engagement des élèves et leur motivation. Une infographie académique sur cette compétence professionnelle « Evaluer les acquis et les progrès des élèves » est à votre disposition (en annexe) pour poursuivre votre réflexion.

L'articulation de votre enseignement avec l'évaluation viendra également nourrir les échanges concernant les choix d'orientation, fruits d'une réflexion consciente, dégagée de tout effet lié aux déterminismes sociaux, territoriaux et / ou de genre. La finalité est de garantir à chacun et à chacune l'égalité des chances. Votre accompagnement auprès de vos élèves tout au long de l'année permet la construction difficile de ce regard distancié, et il est à saluer et reconnu tout particulièrement.

Sous l'impulsion du recteur et de la direction de la pédagogie, l'académie s'est dotée fin juin d'une feuille de route Collège¹. Concise et précise, cette feuille de route a pour vocation de fournir aux personnels les lignes prioritaires de ce qui définit une action commune et partagée en faveur de la réussite de tous les élèves. Un travail similaire sera conduit cette année pour élaborer une feuille de route pour le lycée.

Les nouveaux défis à relever ne manquent pas pour cette nouvelle année scolaire. Nous savons que vous veillez pleinement à l'accomplissement et à la réussite de nos élèves. Soyez assurés que nous sommes à vos côtés pour vous aider et vous soutenir au mieux au service de notre Ecole.

Nous vous souhaitons une belle année scolaire, riche et satisfaisante à tous égards.

Le collège des IA-IPR de l'académie d'Amiens

¹ <https://www.ac-amiens.fr/actualites/feuilles-de-route-1er-degre-et-college-20242025-123009>

SVT

Chères et chers collègues,

Nous adressons nos vœux de bienvenue aux collègues qui rejoignent notre académie. Et nous vous souhaitons à toutes et tous, ainsi qu'aux personnels techniques de laboratoire, une belle rentrée.

Les Sciences de la Vie et de la Terre peuvent contribuer pleinement à l'ensemble des axes de cette rentrée. Nous souhaitons attirer votre attention dans la suite de ce courrier sur certains points particuliers organisés en rubriques.

L'organisation de l'inspection pédagogique régionale en SVT

Nous assurerons conjointement le traitement de l'ensemble des dossiers de la discipline.

Mme VAN PRAËT ayant été élue co-doyenne du collège des IA-IPR en juillet dernier, cette année scolaire, nous recevons comme l'année scolaire passée l'appui de deux collègues chargés de mission d'inspection : Mme Marion SALAH (du lycée Lamarck à Albert) et Mme Corinne MORAND (du collège Joseph Boury à Neuilly-Saint-Front).

La répartition des différents dossiers et des secteurs d'accompagnement vous est présentée dans le tableau situé ci-dessous. Nous vous remercions par avance de vous adresser préférentiellement à la personne concernée.

Répartition des **dossiers** au sein de notre équipe :

M. CAROSONE	ECE, scolarisation des élèves à besoin pédagogique particulier, éducation prioritaire
Mme VAN PRAËT	DNB, Education à la santé et à la citoyenneté, éducation au développement durable, évaluation académique de sciences en collège, évaluation académique de SVT en seconde, Numérique en SVT
Mme SALAH	Olympiades académiques de géosciences et de biologie, Année des géosciences, DNL

Répartition des **secteurs d'accompagnement** :

M. CAROSONE	Laon-Hirson, Saint-Quentin-Chauny, Oise orientale, Sud-Aisne
Mme VAN PRAËT	Amiens Nord et Sud, Picardie maritime, Santerre-Somme, Oise centrale et occidentale

Nous communiquons électroniquement uniquement sur vos adresses académiques qui sont sécurisées et via la liste de diffusion SVT de l'académie d'Amiens. Nous vous invitons si besoin à suivre le didacticiel de rapatriement des mails proposé sur le site académique¹ afin de recevoir ces informations professionnelles.

Vous trouverez dans les pages suivantes l'essentiel de ce que nous souhaitons porter à votre attention pour cette nouvelle année scolaire. Et nous vous présentons, chères et chers collègues, beaucoup de réussite dans votre action quotidienne auprès de vos élèves et au sein de vos équipes éducatives.

Bien cordialement,

Philippe CAROSONE et Manuella VAN PRAËT, IA IPR de SVT

¹ <http://svt.ac-amiens.fr/279-transfert-des-mails-academiques-sur-une-boite-personnelle.html>

L'actualité

Le nouveau programme d'enseignement scientifique de la classe terminale défini par l'arrêté du 30 mai 2023 publié au Bulletin officiel n° 25 du 22 juin 2023 mis en application à la rentrée scolaire 2024

https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/ensel807_annexe.pdf

Nouvelle campagne de vaccination 2024-2025 pour les élèves de 5^{ème}

La campagne est reconduite dans les mêmes modalités pour cette rentrée. Nous vous invitons à vous rapprocher de votre chef d'établissement et de l'infirmière scolaire pour organiser la diffusion de l'information auprès des élèves de 5^{ème} et de leur famille.

Pour en savoir plus : <http://svt.ac-amiens.fr/407-campagne-de-vaccination-contre-les-infections-a.html>

L'année des géosciences : Année 2024-2025

Pour en savoir plus sur ce qui est organisé dans l'académie : <http://svt.ac-amiens.fr/411-2024-2025-annee-des-geosciences.html>

Pour inscrire sa classe (projet pédagogique en lien avec les géosciences et la recherche) au concours académique des géosciences (avant les vacances de la Toussaint) : <https://framaforms.org/concours-academique-annee-des-geosciences-1715864387>

Les résultats au Baccalauréat

Les résultats de la spécialité SVT au Baccalauréat

Le taux de réussite au Baccalauréat général, technologique et professionnel à l'échelle de l'académie est de 89,5 % (soit +0,4 point par rapport à 2023). En ce qui concerne la spécialité SVT à l'échelle académique (en comparaison avec l'échelle nationale), vous trouverez les résultats ci-dessous. Notons que, comme l'an passé, l'exercice 1 de l'épreuve écrite reste l'exercice le plus difficile pour les élèves, notamment par la mise en lien et la prise de recul qu'il nécessite.

	Echelle académique	Echelle Nationale
Moyenne des résultats obtenus en spécialité SVT (Ecrit + ECE)	13,5/20	12,94/20
Moyenne académique de l'épreuve écrite de spécialité SVT	J1 : 9,62/15 J2 : 9,76/15	9,14/15
Moyenne de l'épreuve pratique de spécialité SVT (ECE)	3,81/5	3,80/5

Le projet d'équipe disciplinaire au collège - au lycée

Cette année scolaire, il est attendu que chaque équipe disciplinaire élabore un projet de SVT ou de Sciences qui permet de :

- élaborer un diagnostic et identifier un plan d'actions collectif répondant aux besoins des élèves ;
- prévoir les évolutions en équipement des conditions d'enseignement pour répondre à ces besoins ;
- penser à une progressivité du travail des compétences ;
- viser une harmonisation des pratiques pédagogiques nécessaire pour tendre vers l'égalité de traitement des élèves dans le cadre du contrôle continu.

A ce titre, **une partie sur l'évaluation au service des progrès et des acquis des élèves est à rédiger**. Pour vous aider, nous vous invitons à consulter l'infographie académique sur l'évaluation située en annexe.

Ce projet sera à mettre à disposition des inspecteurs lors des visites, et sera un point d'appui pour les réunions d'équipe.

En savoir plus : <http://svt.ac-amiens.fr/338-construire-un-projet-disciplinaire.html>

Le plan de formation

La formation continue vise à développer les compétences professionnelles indispensables à **l'accompagnement des élèves**. Elle constitue un point d'appui essentiel dans la construction et la réussite du projet professionnel individuel.

Des formations disciplinaires ont été pensées dans la continuité des années scolaires précédentes s'appuyant sur deux axes majeurs : **l'enseignement explicite, l'intégration du réel dans les séquences pédagogiques de SVT, l'évaluation au service des apprentissages des élèves et le développement de la maîtrise de la langue en SVT**. Ainsi :

- une formation hybride sera proposée à tous les professeurs de SVT enseignant en collège (soit cette année scolaire pour la moitié de l'académie, soit l'année scolaire prochaine pour l'autre moitié) dont la thématique sera : **« Enseigner explicitement en intégrant le réel »**.

- une formation hybride sera proposée à tous les professeurs de SVT enseignant en lycée (soit cette année scolaire pour la moitié de l'académie, soit l'année scolaire prochaine pour l'autre moitié) dont la thématique sera : **« Maîtrise des langages en SVT et progressivité des apprentissages »**.

Chacune de ces formations comportera une partie asynchrone (parcours m@gistère sur l'enseignement explicite), une partie synchrone et un temps en présentiel pour travailler en atelier. Quelques formations à candidature individuelle vous sont proposées en SVT (notamment en lien avec l'année des géosciences). De nombreuses **formations transversales** sont également proposées, dont les formations du parcours EDD-Santé.

Pour vous inscrire avant le 29 septembre : <https://www.ac-amiens.fr/paf/>

Les objectifs à viser pour inscrire les SVT dans la formation de futurs citoyens responsables, autonomes et réfléchis



Ressource interactive



<https://view.genial.ly/6318adc5783aa50018a53953/horizontal-infographic-diagrams-gear-diagram>

Nous vous invitons à consulter la ressource interactive dont le lien est situé ci-dessus pour l'explicitation des attendus pour chaque compétence de l'infographie.

Des pistes de travail et des ressources pour renforcer ces champs :

- ✓ **Mettre en œuvre les évaluations communes de SVT :**
 - au collège : l'épreuve académique de sciences de cycle 4 consistant en un sujet pluridisciplinaire (SVT, PC, maths et technologie), qui constitue un entraînement supplémentaire pour l'épreuve de sciences du DNB ;
 - au lycée, en seconde : l'épreuve académique commune de SVT de Seconde dont les modalités de passation seront identiques à celles de l'année scolaire passée.
 - *En savoir plus* : <http://svt.ac-amiens.fr/405-les-epreuves-communes-en-svt.html>
- ✓ **Participer aux Olympiades académiques et au concours académique de l'année des géosciences :**
 - Olympiades académiques de géosciences
 - Olympiades académique de biologie
 - Concours académique de l'année des géosciences
 - *En savoir plus* : <http://svt.ac-amiens.fr/387-olympiades-nationales-de-geosciences.html>
<http://svt.ac-amiens.fr/400-olympiades-nationales-de-biologie-onb-et-olympiades.html>
<http://svt.ac-amiens.fr/411-2024-2025-annee-des-geosciences.html>

Le RDV carrière La visite d'accompagnement

Le rendez-vous de carrière, tout comme la visite d'accompagnement, est une occasion privilégiée de nourrir la réflexion sur vos pratiques pédagogiques et d'identifier vos besoins en formation et en accompagnement pour votre développement professionnel.

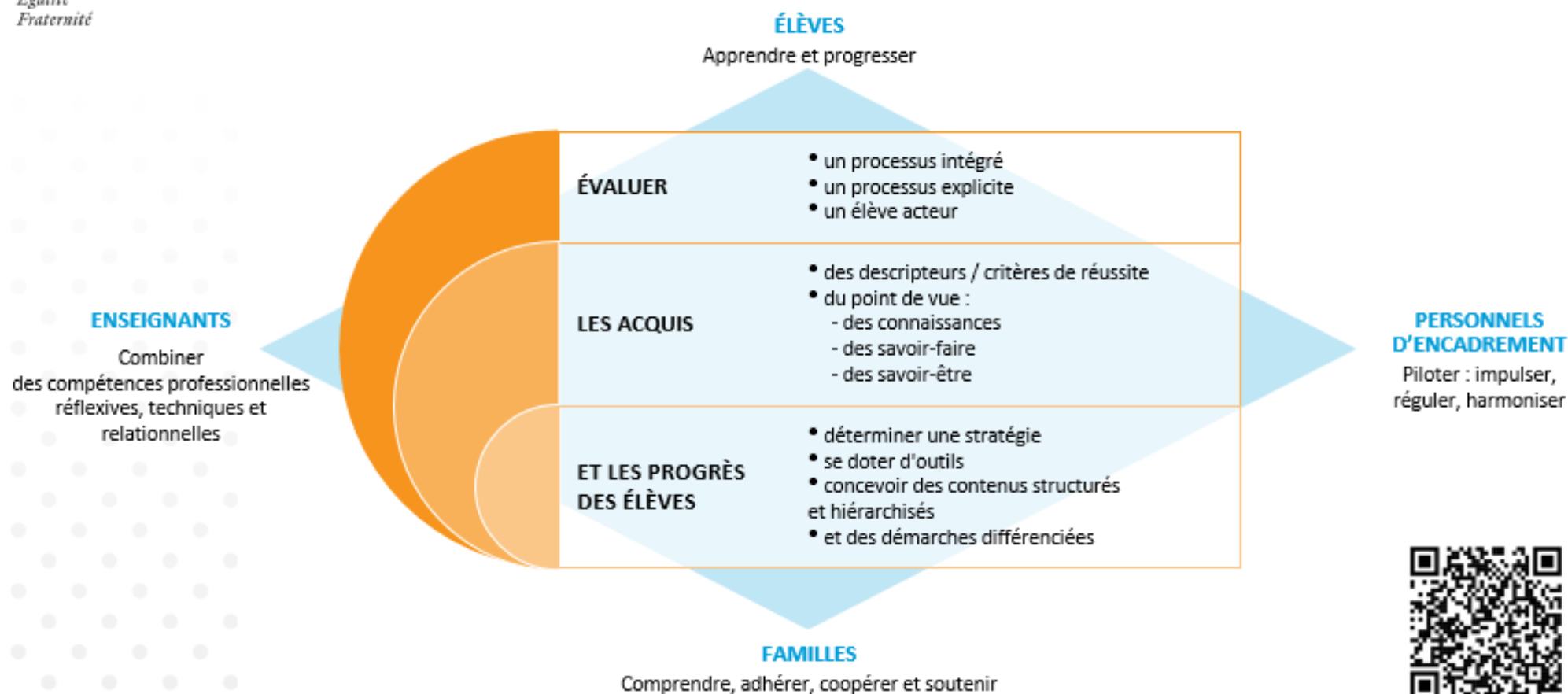
Ils ne se limitent pas aux seules observations effectuées pendant la visite. Ainsi prendront place plusieurs temps :

- **La séance** pendant laquelle notre observation portera essentiellement sur les contenus et raisonnement scientifiques, l'ancrage dans le réel, les situations d'apprentissage mises en place, les modalités d'évaluation, la communication dans la classe et l'investissement dans l'établissement, en lien avec le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation défini au B.O. n°30 du 25 juillet 2013.
- **L'entretien** qui se basera sur la séance observée, les documents fournis et le document de référence pour les RDV de carrière ou d'auto évaluation pour les visites d'accompagnement que nous vous proposons encore de renseigner (*Cf. En savoir plus ci-dessous*).
- **La réunion d'équipe** qui sera l'occasion d'aborder le projet d'équipe ainsi que les modalités de l'enseignement des sciences et d'évaluation des progrès et des acquis des élèves. Dans cet objectif, il sera nécessaire de nous transmettre également avant l'inspection le projet de l'équipe de SVT ou de sciences.

Pour en savoir plus : <http://svt.ac-amiens.fr/138-documents-d-inspection.html>

Pour toutes et tous, un parcours m@gistère qui vous est dédié en auto-inscription : <https://magistere.education.fr/ac-amiens/course/view.php?id=9094>

L'évaluation au service des apprentissages et des progrès des élèves. CLARIFIER, EXPLICITER LES ENJEUX ET LES DÉMARCHES



Combiner des compétences professionnelles réflexives, techniques et relationnelles

